

VIVRE à TERNAY

8

AVRIL
2024



BUDGET 2024
et Finances
p. 10

CARTE SCOLAIRE
modification
p. 18

FESTIVAL
de Musique classique
p. 23

Charpente Traditionnelle

**Couverture Zinguerie
Isolation**

**Combles
& Maison à ossature bois**



06 58 49 71 34 // 04 72 30 01 49
6bis rue de l'ancien stade 69360 Ternay



Les Saveurs de Communay

Produits locaux

PLUS DE 40 PRODUCTEURS REPRÉSENTÉS !
06 07 56 84 61 / lessaveursdecommunay@gmail.com
60 rue du 9 juin 1944 - 69360 Communay

Abonnez vous à notre page -> 

VOTRE PUBLICITÉ

ICI

**Pour être partenaire
de la ville et communiquer
dans le magazine municipal
contactez**

md4com.fr@gmail.com



**VILLA
MAYOL**

A SAISIR !

**Appartements 3 et 4 pièces
avec espaces extérieurs**

**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**

**Achetez maintenant,
emménagez cet été !**



TERNAY

Profitez de remises exceptionnelles sur les derniers appartements

04 82 29 55 40
villa-mayol-ternay.fr



leteam.fr - Document non contractuel - Illustrations : libre interprétation de l'artiste Graphis Image - SLCI Promotion : 1 rue Croix-Barret - 69007 Lyon - RCS Lyon 424 191 377 SAS au capital de 40 000€

SOMMAIRE

QUESTIONS AU MAIREp. 4

LES PROJETS URBAINS.....p. 6

LE PATRIMOINEp. 8

FINANCES COMMUNALES....p. 10

ENVIRONNEMENTp. 13

PRIORITÉ RECYCLAGEp. 14

PETITE ENFANCEp. 16

LA CARTE SCOLAIREp. 18

L'ACCUEIL DE LOISIRSp. 20

CONSEIL DES ENFANTSp. 21

LA BIBLIOTHÈQUE.....p. 22

FESTIVAL DE MUSIQUEp. 23

LES CLASSES EN 4p. 24

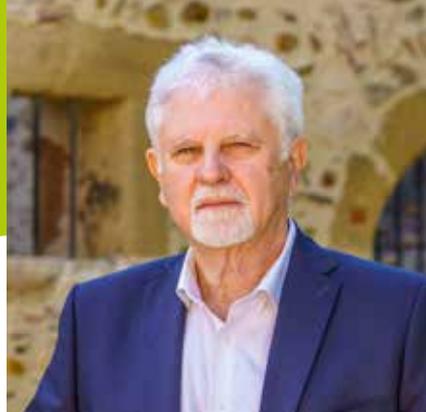
SÉCURITÉ, BIEN-VIVREp. 25

INFOS PRATIQUESp. 26

2 COUPS DE POUCEp. 28

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS p. 29

NUMÉROS UTILESp. 30



ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Ternaysards,

Le Contrat de Mixité Sociale, voulu par la Préfecture du Rhône, a été signé le 3 avril 2024 entre la Préfecture, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, la Commune de Ternay et certains bailleurs sociaux.

Ce contrat a pour objectifs d'identifier les logements locatifs aidés dans le cadre de nos obligations à produire ce type de logements, les actions que la commune met en place pour réaliser ceux-ci ainsi que la feuille de route pour la période 2023 à 2025.

Nous avons 304 logements inscrits à l'inventaire de la Préfecture et 70 terminés et en cours d'inscription. Pour la période 2023-2025 il est prévu de produire 106 logements dont un très grand nombre est déjà en cours de construction.

Ce qui signifie que fin 2025 nous aurons un total prévisionnel de 480 logements locatifs aidés soit un taux de 19% du parc de logements de la commune. Même si nous ne sommes pas encore à 25% le rythme de production triennal sera par la suite beaucoup plus apaisé car plus nous nous rapprochons de l'objectif exigé, plus la pression qui pèse sur nous diminuera.



Les agents d'accueil de la mairie sont souvent interrogés par des administrés pour connaître les mesures que met en place la commune pour lutter contre la pollution de l'eau, la rénovation de nos chaussées, les odeurs infiniment désagréables... J'ai souhaité répondre à certaines de vos interrogations dans les pages ci-après en espérant qu'elles apportent un éclairage à vos questionnements légitimes.

Bonne lecture de ce magazine qui vous permettra aussi de connaître les différents projets en cours sur la Commune.

Mattia Scotti
votre Maire

Un grand merci
aux annonceurs et aux personnes qui ont aidé
à réaliser cette édition de Vivre à Ternay.

Directeur de la publication : Mattia Scotti
Responsable Comité de rédaction : Monique Lecerf
Maquette et réalisation : MD4Com

Photographies : Patrick Urban - Illustrations : Pixabay, Freepik
Imprimerie Fouquet Simonet, Bourgoin Jallieu. Dépôt légal à parution.



QUESTIONS AU MAIRE

Les administrés posent des questions, Monsieur le Maire y répond.

A plusieurs endroits, nous constatons la dégradation de l'état de la voirie, comment pensez-vous y remédier ?

Oui certaines de nos chaussées sont dégradées alors pourquoi ne pas les remettre en état ?

Car avant de refaire une chaussée il importe de se poser la question de l'état des réseaux qui sont enterrés. Or nos réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont vétustes et méritent d'être rénovés avec des investissements lourds pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. Nous avons déjà beaucoup investi dans la rénovation des réseaux : RD 312 en parallèle avec le Département, rue St Nicolas, Croix de Morze, Rue Petra, Devès,... L'investissement réalisé depuis 4 ans est de l'ordre de plus d'un million d'euros et avant la fin de

la mandature nous prévoyons au moins autant sur les points névralgiques tels que chemin du Port, rue de Villeneuve, et autres.

Récemment le réseau d'eaux usées s'est effondré chemin du Terrier à cause sans doute de sa vétusté mais aussi à cause de travaux qui avaient eu lieu à proximité il y a quelques semaines. Probablement le reste du réseau dans cette rue est dans le même état, une exploration par caméras est en cours. En fonction des résultats il faudra sans doute intervenir. Si tel est le cas la chaussée sera aussi remise en état et il en sera de même pour les autres secteurs.

Que faire pour imposer à tous le respect des sens uniques et des vitesses autorisées dans la Commune ?

Compte tenu de l'ancienneté de notre village, ce qui en fait son charme, du doublement de sa population en 40 ans, le réseau routier tant principal que secondaire est aujourd'hui inadapté.

Nous lançons une étude avec un bureau d'étude extérieur pour identifier les secteurs qu'il serait opportun de mettre en sens unique pour fluidifier la circulation.

Parallèlement une réflexion sera conduite pour augmenter les secteurs où la vitesse pourrait avantageusement être réduite à 30km/h. Nous pourrions difficilement passer outre cette évolution d'autant plus que les nouvelles orientations d'urbanisme l'imposeront à partir de 2026.

Pour que ces mesures soient efficaces (réduction de vitesse, sens de circulation, ...) il importe que les contrôles de vitesse excessive et autres manquements au code de la route y soient associés. La police pluri communale qui dispose déjà de caméras de vidéoprotection, sera équipée, à ma demande, de radars plus discrets qui permettront aux policiers de contrôler

sans être immédiatement repérés par les automobilistes, car dès identification d'un point de contrôle, ce dernier devenait parfaitement inopérant.



Odeurs nauséabondes : sommes-nous condamnés à supporter ces nuisances au quotidien ?

L'entreprise Racine traite depuis des années les déchets verts provenant de la taille d'arbres. Depuis quelques mois elle traite aussi les biodéchets qui sont issus des résidus de légumes, fruits mais aussi des résidus alimentaires. Ces derniers au moment de la fermentation génèrent des gaz à l'odeur difficilement supportable, mais n'étant pas nocive pour la santé, les autorités sanitaires peuvent difficilement intervenir.

En revanche je suis en contact depuis plusieurs mois avec le dirigeant de l'entreprise Racine qui tente de réduire les odeurs par diverses mesures : réduction de 30% des volumes traités ; mise en place d'un arrosage par brumisation pour atténuer les odeurs ; mélange des déchets verts dégageant peu d'odeurs avec des biodéchets (1part/1 part) ; meilleure aération des tas ; adaptation des manipulations les jours de vent ; etc.

D'autres mesures sont aussi en test mais dans tous les cas les effets significatifs ne se feront pas sentir avant 1 à 3 mois. Dans certains secteurs de la commune au-delà des 500m du site, la réduction des nuisances olfactives se constate déjà.

Je reste en contact avec l'entreprise Racine et fin avril je referai un point avec elle pour apprécier l'efficacité des mesures mises en place et les améliorations encore possibles car il est évident que les riverains les plus près du site ne peuvent supporter sur la durée ces nuisances très désagréables.

Pollution de l'eau potable aux PFAS : quelles actions sont menées par la Commune ?

En ce qui concerne l'eau à l'entrée de l'usine de traitement de Ternay, le syndicat mixte d'eau potable Rhône Sud, exploitant du site, a lancé une vaste étude pour installer des filtres à charbon pour traiter les 6 à 8 millions de m³ d'eau consommés annuellement. Ensuite viendront les travaux, l'ensemble devrait prendre 2 à 3 ans.

Dans l'attente de cette solution qui est la seule pérenne et en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), **les maires de la CCPO ont décidé d'équiper les écoles de filtres à charbon.** Deux communes l'ont déjà fait avec de bons résultats et **Ternay est en cours d'installation.**

En ce qui concerne les œufs issus de notre secteur, deux campagnes, en juillet et septembre 2023, n'ont pas mis en évidence de dépassement au regard des normes, il en est de même pour les fruits et légumes.

Les raisons pour lesquelles des PFAS se retrouvent dans les eaux du bassin de pêche restent inconnues à ce jour. J'ai fait réaliser 3 prélèvements : un dans l'étang de pêche au niveau de l'exutoire, un dans le bassin de joutes à l'entrée de l'eau et une analyse de la chair d'un poisson.

A ce jour il ressort que les niveaux de PFAS à l'entrée et à la sortie des bassins sont du même ordre de grandeur (150ng/l). L'eau du bassin de pêche n'est pas réglementée car pas destinée à être bue, on ne peut donc pas parler de dépassement. Pour la chair de poisson le taux de PFAS est inférieur à la norme.

Au regard de ces éléments je n'interdis pas l'activité de pêche ni la consommation de poissons. Ces éléments bien entendu peuvent évoluer, c'est pour cela que cet été une opération similaire sera réalisée.

Les problèmes liés aux PFAS inquiètent à juste titre, mais notons que depuis que la Préfecture a mis en demeure les industriels du secteur de Pierre Bénite de réduire drastiquement les rejets des PFAS et d'arriver fin 2024 à zéro rejet concernant les 20 PFAS traditionnellement mesurés, le taux de ceux-ci aux niveaux des puits de captage de Ternay ne cesse de baisser, passant de 250/ 300ng/l fin 2022 à environ 120ng/l récemment, soit légèrement au-dessus de la norme fixée par les autorités sanitaires à 100ng/l.



Rappel : l'ARS n'interdit pas la consommation de l'eau

**POUR PLUS D'INFOS :
RÉPONSES DE MATTIA SCOTTI EN INTÉGRALITÉ SUR LE SITE DE LA MAIRIE**

18 – 22 RUE DE MORZE – 69360 TERNAY « LES MARELLES »



PROJETS URBAINS

Dossier suivi par Michel Goy, Adjoint aux grands projets et Michel Mazet, Adjoint à l'urbanisme

OPÉRATION IMMOBILIÈRE "LES MARELLES"

Le projet immobilier "les Marelles" s'inscrit dans la zone Ua. C'est une "zone urbaine centrale de la Commune, constructible à forte densité où les constructions sont à édifier dans le respect de l'alignement des voies publiques et en ordre continu par rapport aux limites séparatives".

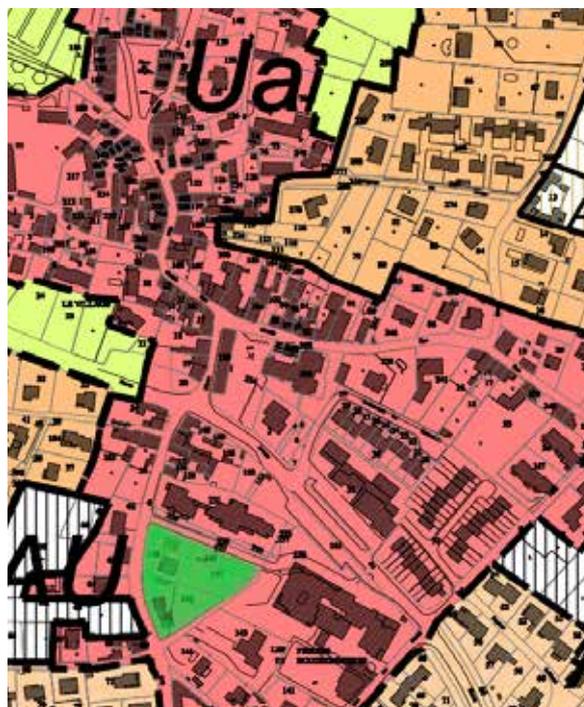
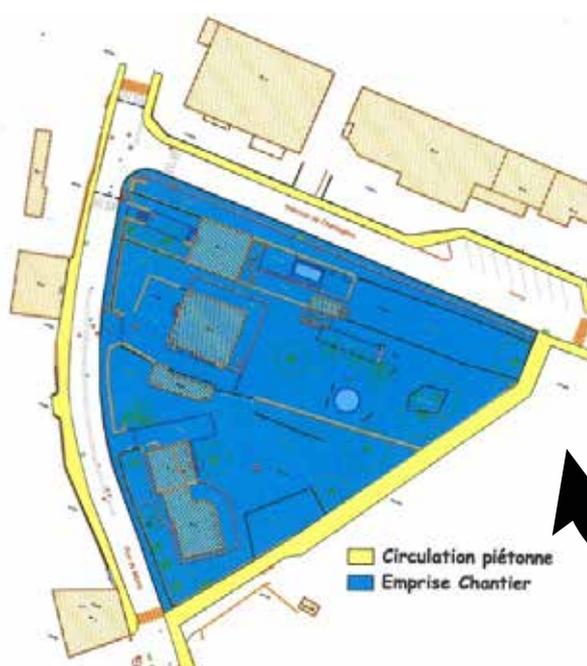
Ce projet qui respecte ces principes est porté par le groupe Kaufman. Il se situe dans l'îlot ceinturé par la rue de Morze, l'Impasse Chantegrive et l'impasse des Ecoles.

Le chantier démarré mi-avril 2024 nécessite quelques adaptations de la circulation piétonne sur son pourtour. Le trottoir existant rue de Morze et impasse Chantegrive sera condamné le temps du chantier, les piétons étant invités à passer sur le trottoir d'en face par l'intermédiaire de passages piétons matérialisés.

La circulation piétonne au droit de l'Impasse des Ecoles sera maintenue.

A l'issue du chantier, les trottoirs seront élargis et refaits. Une nouvelle Impasse des Ecoles sera profilée avec suppression de la butte existante, élargie et arborée.

La fin des travaux de construction est prévue pour le printemps 2026.



OÙ EN EST LE PROJET DE LA MAISON MÉDICALE ?

Le dossier d'Avant-Projet Détaillé, présenté par l'équipe de Maitrise d'œuvre dans sa version définitive, vient de recevoir l'accord de la Municipalité.

Le projet consiste en la création d'un bâtiment nouveau, accolé à gauche du bâtiment existant, sur 2 niveaux de 220m² chacun.

En phase 1 des travaux, seul le rez de chaussée neuf sera aménagé et sera mis en communication avec le rez de chaussée du bâtiment existant, dont la circulation sera rénovée.

Ce niveau rez de chaussée offrira l'ensemble des fonctions actuelles sur un seul plateau.

En fonction des arrivées de nouveaux praticiens, la Municipalité pourra décider l'aménagement et l'ouverture du plateau neuf à l'étage qui sera rendu accessible par la mise en place d'un ascenseur ou aménager les espaces existants rendus vacants par les transferts des praticiens en place, en fin de phase 1.

Planning de travaux :

> Préparation du dossier de Consultation des Entreprises : Printemps 2024

> Démarrage des travaux Phase 1 : Septembre 2024

> Fin des travaux Phase 1 : Printemps 2026

> Coût estimé des travaux : 1.250.000 €TTC





LA PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE

Dossier suivi par Marie-Thérèse Charre Chazal, Adjointe au Patrimoine et Thierry Giraud, archiviste intercommunal

LES TRAVAUX DE DÉCROUTAGE DES ANCIENS BÂTIMENTS CONVENTUELS

Le décaissage des façades et l'enlèvement des cloisons intérieures des bâtiments sont bien engagés. Des échafaudages permettent à la fois le piquetage des enduits et l'évacuation des gravats.

PREMIER ENSEIGNEMENT :

La mise à nu du bâti a d'abord permis de découvrir l'état délabré de l'édifice et révélé une situation préoccupante. Les façades sont disparates, mêlant des pierres roulées des bords du Rhône, des pierres de molasse, des briques en remplissage, jusqu'à des moellons plus récents de mâchefer. Des portes et fenêtres ont été ajoutées, redimensionnées ; les linteaux en bois au-dessus des ouvertures sont très fragiles ; le seul linteau en pierre est cassé. L'humidité emprisonnée derrière les enduits en ciment a réduit en sable la molasse. Le pisé, de mauvaise qualité, se délite également sur plusieurs centimètres.

Dans ces conditions, la préservation du bâti passe par la remise d'un enduit à la chaux hydraulique traditionnelle.

Côté cloître, pour préserver la cohérence de l'ensemble, cet enduit pourra s'apparenter à l'enduit très réussi de la façade du presbytère donnant sur la cour intérieure, avec des pierres à vue.

Côté place de l'Église, la consolidation du bâti s'avère impérative, surtout pour la partie la plus dégradée, avec de larges portions de pisé, située entre le syndicat d'initiative et l'ancien bureau de poste. Les éléments pulvérulents seront traités, les pierres de molasse sur lesquelles ne pourrait tenir un enduit seront changées.

DEUXIÈME ENSEIGNEMENT :

Ces travaux de décaissage permettent une meilleure connaissance historique et architecturale de l'édifice, comme en témoignent ces quelques exemples (voir photos ci-contre).



L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN DES MOINES

UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE

Les travaux prévus sur l'ancien cimetière dénommé Le jardin des Moines, au nord de l'église, vont débuter prochainement. Les recherches des archéologues de l'INRAP ont mis à jour des ossements de l'époque des moines clunisiens. Les projets de plantations de vignes et de rosiers sont abandonnés pour préserver les sépultures des profondes racines.

Le cabinet RL&A de l'architecte en chef des monuments historiques Didier Repellin, en charge des travaux de restauration, et le paysagiste « Jardin Patrimoine » vont s'attacher à rendre accessible le jardin via une passerelle reliée au parvis d'entrée de l'église Saint-Mayol. Les familles ternaysardes et autres visiteurs auront un accès direct au vaste panorama de la vallée du Rhône jusqu'à Lyon et au beau chevet roman de l'église orné des modillons (têtes sculptées) de la corniche.

« Notre patrimoine c'est la chance de la France, y compris sur le plan économique, c'est notre trésor, notre pétrole »

Stéphane Bern

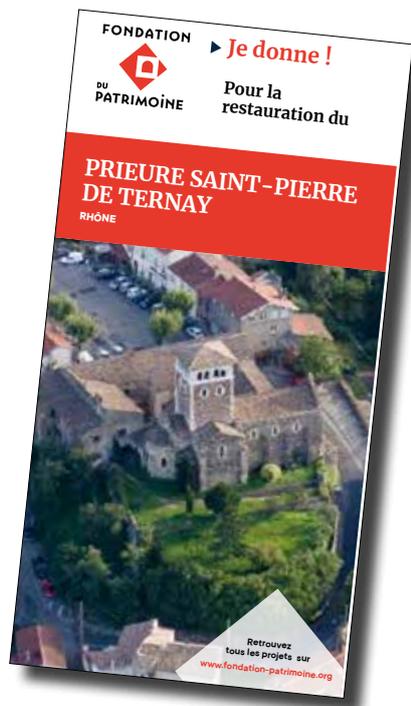
PARTICIPEZ À LA RESTAURATION DE CE PATRIMOINE POUR FAIRE VIVRE CE LIEU REMARQUABLE

>> www.fondation-patrimoine.org/41551

Bulletins disponibles au syndicat d'initiative et en mairie.

Cela s'adresse à tous, particuliers et entreprises, souhaitant participer à la réalisation de ces projets patrimoniaux, mémoriels et historiques.

La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.



RETROUVEZ
LA PLAQUETTE
D'INFORMATION
EN MAIRIE



Prieuré Saint
Pierre-Ternay

NOS PARTENAIRES



ESPACES VERTS ET TERRAINS DE SPORT
WWW.GREENSTYLE.FR



CLUNY ET LES SITES CLUNISIENS, CANDIDATS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Comité en charge de la candidature réunit les représentants de la trentaine de collectivités publiques qui participent à son financement, parmi lesquelles 3 Régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Castilla et León-ES), 9 Départements (Allier, Indre, Jura, Loire, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Vendée, Landkreis Calw-ALL, Diputación de Palencia-ES), 3 Communautés de communes et 12 Communes.

A Ternay, la mobilisation se poursuit ! Il faut plus que jamais faire connaître et faire vivre le patrimoine clunisien, diffuser les valeurs clunisiennes, organiser des événements et tisser des liens avec les autres sites européens : en ce sens, des actions sont déjà envisagées avec les partenaires de notre Comité territorial, Valensole, Montbrison-sur-Lez et Piolenc.

La Fédération Européenne des Sites Clunisiens fêtera ses 30 ans en 2024 ; une nouvelle occasion de célébrer tous ensemble notre patrimoine clunisien notamment grâce au Festival de Musique des 19 et 20 juillet, aux Journées Européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre et au dimanche en musiques du CCCP le 8 décembre.

Vous pouvez suivre la candidature sur
www.ternay.fr
et sur le site de la FESC :
www.sitesclunisiens.org



COMPTES 2023

MAÎTRISE ET INVESTISSEMENTS

Dossier suivi par Robert Poloni, Adjoint aux finances

Le conseil municipal du 12 mars 2024 a approuvé les comptes 2023 dépenses et recettes et a voté le budget 2024 de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2023 ont été fortement impactées une nouvelle fois par l'inflation et un coût des énergies toujours plus élevé, d'où un plan ambitieux d'économie et de maîtrise des dépenses mis en place dès 2022. Ainsi ces dépenses ont été contenues au niveau de 2016, en € constants.

En parallèle, le niveau de service aux usagers s'est nettement amélioré :

> grande exigence sur la propreté et l'embellissement de la ville.

> adaptation efficace de la participation des familles les plus modestes aux frais de cantine et d'accueil de loisirs avec prise en compte d'une partie de la charge financière.

> évolution des matériels et logiciels des services : sécurisation, conservation et transmissions des informations et des données...

> meilleure sécurité avec une police pluri communale très présente dans la ville, aux abords des écoles...

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Fonctionnement des services de la Mairie : accueil, état civil, comptabilité, techniques, urbanisme...

30 %

FPIC, SRU, AMORTISSEMENT

9 %

CHARGES FINANCIÈRES

2 %



ÉCOLES, RESTAURATION, PETITE ENFANCE

Écoles maternelles élémentaires, restaurants scolaires, sports et jeunesse, petite enfance.

35 %



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

4 %



CÉRÉMONIES, CULTURE, PATRIMOINE

Associations, bibliothèque, évènements, prieuré, château...

3 %

PROTECTION CIVILE, POLICE

7 %



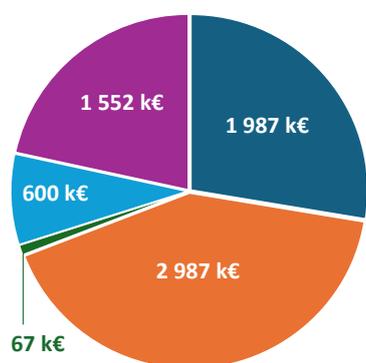
ESPACES VERTS, VOIRIES, STADES, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Entretien et création des espaces verts, entretien et rénovation des réseaux eaux usées et pluviales, entretien des stades et équipements sportifs...

10 %

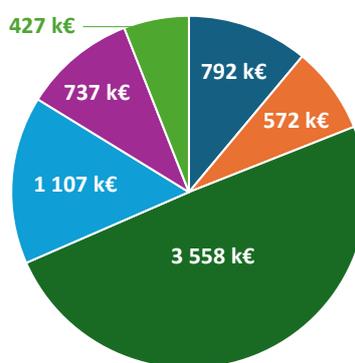
BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)



DÉPENSES 7 193 k€

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Intérêts de la dette
- Virement à la section investissement
- SRU, FPIC, Amortissement, Autres



RECETTES 7 193 k€

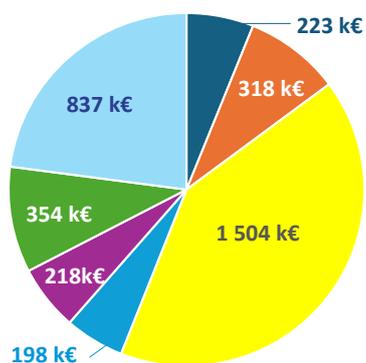
- Report excédent exercice n-1
- Produit des services (restauration scolaire...)
- Fiscalité
- Attribution de compensation
- Dotation et participation
- Produits divers de gestion

Le budget de dépenses de fonctionnement pour 2024 s'élève à 7 193 k€. Il est fortement impacté par la hausse des énergies annoncée par SIGERLY (gestionnaire du réseau électrique). Le surcoût prévisionnel se monte à 236 k€.

Pour les autres postes, le budget reste cohérent avec le niveau de services rendus et la maîtrise des dépenses.

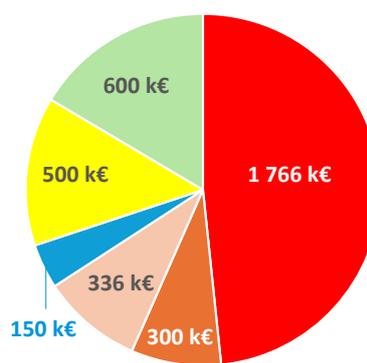
Le budget recettes de fonctionnement est parfaitement équilibré avec les dépenses pour s'élever également à 7 193 k€, la fiscalité étant notre ressource principale.

INVESTISSEMENT (en milliers d'euros)



DÉPENSES 3 652 k€

- Écoles restauration petite enfance
- Stade, espaces verts
- Bâtiments publics, centre historique
- Sécurité intérieure
- Réseaux enterrés
- Remboursement des emprunts
- Autres dépenses et Opérations d'Ordre



RECETTES 3 652 k€

- Report exercice 2022
- Ecriture d'ordre, amortissements
- Fonds de compensation TVA
- Taxe d'aménagement
- Subventions obtenues
- Virement de la section fonctionnement

Les dépenses d'investissement pour 2023 se sont élevées à 1 338 k€ alors que notre plan d'investissement avait été voté pour 2 500 k€ : il a été fortement perturbé par des difficultés administratives. Ces opérations sont ainsi décalées en 2024, le budget prévisionnel d'investissement s'élève en 2024 à 3 652 k€. Ces investissements seront financés sur notre fonds de roulement sans recours aux financements bancaires.

LES SUBVENTIONS REÇUES DE 2020 À 2023

De 2020 à 2023, l'Etat, la Région, le Département, la CAF, la CCPO, la DRAC, les dons des particuliers et des entreprises gérés par la Fondation du Patrimoine, nous ont accompagnés dans les projets que nous mettons en œuvre et avons perçu 1 016 k€ au titre :

des travaux d'accessibilité	26 k€
des travaux d'entretien et rénovation énergétique bâtiments publics	136 k€
des écoles et création de 2 restaurants scolaires	438 k€
des travaux au grand clos	50 k€
de l'acquisition de la maison médicale	90 k€
de la restauration du prieuré	243 k€
de la protection et de la sécurité de la population	26 k€
dépenses diverses	7 k€
pour un montant total de	1016 k€

LE BUDGET COMMUNAL PEUT ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIE DANS SON INTÉGRALITÉ,
SUR SIMPLE DEMANDE, AUX HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX.



AXIHOME

MENUISERIES & ÉNERGIES

LOIRE SUR RHÔNE (69) | L'HORME (42)

FENÊTRES

Bois/Aluminium - Acier - Bois - PVC

PORTES

Bois/Alu - Acier - Aluminium

VOLETS

Battant - Roulant - Persiennes

PORTES DE GARAGE

Sectionnelle - Enroulable - Battante

PORTAILS

Contemporain - Classique

PERGOLAS & STORES

Protection solaire



AXIHOME c'est **2 magasins** à votre service (Loire sur Rhône & L'Horme) et la garantie de **produits français**. Une **équipe dynamique** à votre disposition pour tous vos projets!

DEVIS GRATUIT & SANS ENGAGEMENT

RGE

04 78 73 00 20

www.axihome.org





UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les Amis de la Nature

Dossier suivi par Thierry Deschanel, Adjoint à l'environnement et aux espaces boisés

Adapter nos pratiques aux défis environnementaux

La transition vers le zéro phyto et l'impact des conditions climatiques changeantes posent un défi majeur pour la gestion des espaces verts municipaux. Pour répondre à cela, nous devons repenser notre approche de la végétalisation de notre territoire.

DES PETITS GESTES AU QUOTIDIEN

Des méthodes d'entretien des espaces verts plus respectueuses de l'environnement afin de préserver la biodiversité locale. Cela implique d'éliminer l'utilisation de produits chimiques nocifs et de favoriser des pratiques durables en privilégiant la plantation de vivaces en pleine terre et en supprimant progressivement les fleurs dans toutes nos balconnières et jardinières pour une utilisation raisonnée de l'eau.

LE RENOUVELLEMENT DE NOTRE PATRIMOINE BOISÉ

Le récent projet de plantation de 500 arbres au Grand Clos, financé par le Crédit Mutuel du Sud-Est, vient de s'achever avec succès, marquant une étape importante vers un avenir plus durable.



Pourquoi cette initiative est-elle cruciale ? Parce qu'elle vise à renouveler notre patrimoine d'arbres en introduisant des espèces mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Parmi ces nouvelles variétés, on trouve des arbres résistants comme le chêne-liège, le chêne vert et le pin Parasol.

En remplaçant les arbres anciens en déclin, nous diversifions la végétation ce qui permettra, à terme, de contrer les effets négatifs du climat tout en préservant la biodiversité locale.

Le soutien de tous est primordial pour le succès de cette initiative. Nous vous invitons à vous engager en prenant soin des jeunes arbres et en sensibilisant autour de vous à l'importance de la préservation de notre environnement naturel.

Merci de votre contribution à cette cause importante pour les générations futures.

Saluons les Amis de la Nature qui se réunissent le vendredi matin pour contribuer à l'entretien de ce « poumon vert » de la Commune. N'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus !

POUR UNE APPROCHE LUDIQUE

Pour une approche ludique et pédagogique de la biodiversité, l'île de la Table Ronde est l'endroit idéal pour des balades en famille.

Pour suivre les actualités du Syndicat Mixte du Rhône, des Iles et des Lônes (SMIRIL) : www.smiril.fr
Facebook et Instagram : [ilesetlonesdurhone](https://www.facebook.com/ilesetlonesdurhone)

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, dans le cadre d'une modification liée à la loi AntiGaspillage Pour une Economie Circulaire (AGEC), nous ne pouvons plus jeter nos biodéchets de cuisine et de repas (coquilles d'œufs, fruits et légumes abimés ou épluchures, ...) dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles (bac gris).

Où en êtes-vous ?

Si vous n'avez pas encore mis en place de solution chez vous, le SITOM propose 3 solutions selon votre situation :

01

compostage individuel

si vous avez un jardin/espace vert de pleine terre (1 m² suffit, une aide à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône)



02

compostage partagé en pied d'immeuble

Si vous résidez dans un logement bénéficiant d'espaces verts communs (résidence), une aide à la mise en place et à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône.



03

borne

si vous résidez dans un logement sans espace vert individuel ou collectif d'une commune de plus de 1 500 habitants (en cours de déploiement par le SITOM).



compostage partagé en centre bourg

si vous résidez dans un logement sans espace vert individuel ou collectif d'une commune de moins de 1 500 habitants (Saint-André-la-Côte, Rontalon, Saint-Didier-Sous-Riverie (Chabanière) + d'autres sites en cours de déploiement)



04

lombricompostage

si vous avez envie de composter mais ne bénéficiez pas d'un espace adapté (absence d'espace vert, appartement ...), une aide à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône



Pour vous mettre en conformité avec la loi, vous pouvez consulter notre page dédiée :

<https://www.sitom-sud-rhone.com/mes-biodechets/je-mengage/>

Et pour toute question, n'hésitez pas à nous appeler au 04.72.31.90.77



LE RECYCLAGE, UNE PRIORITÉ ABSOLUE !

Dossier suivi par Thierry Deschanel, Adjoint à l'environnement et aux espaces boisés

LE TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

Deux bornes de collecte de biodéchets sont en place avenue des Pierres et place de l'Église.

Celle de la place pourra être activée lorsqu'au moins 15 foyers se seront inscrits auprès du SITOM, alors faites-vous connaître ! Ces bornes sont accessibles, grâce à un badge, à tous les habitants qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur chez eux.

D'autres bornes seront implantées en fonction des demandes.

L'objectif du SITOM ? Encourager le tri des déchets alimentaires afin de réduire le volume des déchets ménagers traditionnels, coûteux à incinérer. Valoriser les biodéchets collectés qui permettront la production de biogaz par le procédé de méthanisation.

TRIER ET RECYCLER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Ce sont les habitudes de chacun d'entre nous au quotidien qui sont indispensables pour préserver notre environnement.

Aujourd'hui, nous faisons encore face à un excès d'emballages en verre, plastique, papier, ainsi qu'une quantité trop importante de déchets alimentaires qui se retrouvent dans nos poubelles "grises".

De plus, de nombreux cartons bruns

sont jetés dans la poubelle jaune alors qu'ils doivent être portés en déchetterie ! Mal triés, ces cartons contaminent les autres matériaux recyclables, détériorent les machines de tri et compromettent ainsi le processus de valorisation des déchets.

POURSUIVONS NOS EFFORTS DE TRI

Si cet enjeu est d'abord et avant tout environnemental, il est également financier car la gestion des déchets (collecte et traitement)

a un coût significatif à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Or, moins on produit de déchets, plus et mieux on trie, moins ce coût est élevé.

Pour sa part, la municipalité envisage de renforcer l'installation de silos enterrés pour une collecte plus efficace et esthétique. De plus, des mesures seront prises pour améliorer l'accessibilité aux poubelles de ville, encourageant ainsi une utilisation plus responsable de celles-ci.



LA PETITE ENFANCE

Le guichet unique des familles

L'animatrice du Relais Petite Enfance vous accueille sur rendez-vous pour vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.

Vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin sur l'accueil :

- > Collectif municipal et les préinscriptions pour le Multiaccueil Les Pierrots
- > Collectif avec l'information actualisée sur les micro-

crèches, Les Bibous et Les Petites Madeleines

> Individuel avec la liste des Assistantes Maternelles mise à jour de leurs disponibilités et toutes les informations sur l'embauche, le contrat, la participation aux temps collectifs...

Pour toutes vos questions sur les différents modes d'accueil petite enfance à Ternay une seule adresse à contacter : guichetunique@ternay.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE - RPE

Le RPE est un lieu ressource pour les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

Le RPE travaille en partenariat avec les services de la Protection Maternelle et Infantile de la Maison du Rhône de Saint Symphorien d'Ozon.

Lieu d'écoute et d'information pour les parents et futurs parents, il délivre une information de premier niveau sur vos droits et devoirs de particulier employeur et vous aide dans vos démarches tout au long du contrat avec votre assistant(e) maternel(le).

Les Assistants Maternels agréés et les Gardes à Domicile de Ternay peuvent participer, avec les enfants dont elles/ils ont la garde, à des matinées de rencontre, d'échanges et d'éveil encadrées par une éducatrice de jeunes enfants.

Lieu de rencontre et d'éveil pour les enfants, le RPE favorise l'éveil des enfants par la diversité des activités proposées et aussi par les rencontres avec les autres enfants.

Date à retenir :

Samedi 4 mai, la deuxième édition du Baby Dating s'adresse aux familles en recherche d'un mode d'accueil individuel pour de jeunes enfants chez un(e) assistant(e) maternel(le). Sur inscription auprès du RPE avant le 18 avril. *Action soutenue par la CAF, formulaire et règles de participation sur www.ternay.fr*

Contact : Rachel PISSAVIN
Relais Petite Enfance, 2 Rue Petra
Tél : 04 78 45 21 95 (messagerie)
Courriel recherche modes d'accueil : guichetunique@ternay.fr
Courriel programmes du RPE : relaispetiteenfance@ternay.fr

« Baby Dating »
JE CHERCHE UN(E) NOUNOU !

Samedi 4 mai 2024
De 8h30 à 12h00, Salle des Bruyères
Au 61 Rue de Chassagne
Venez avec vos agendas !

0 à 6 ans

Rencontres
Parents/Assistant(e)s Maternel(le)s

Renseignements et inscriptions
Relais Petite Enfance
2 Rue Petra
04 78 45 21 95
relaispetiteenfance@ternay.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION Rencontres Parents/Assistant(e)s Maternel(le)s du 4 mai, à retourner complété **avant le 18 avril** au RPE

PARENTS

Nom : _____ Prénom : _____
Courriel : _____ @ _____ . _____ . _____ Tel : _____

Besoin d'accueil

Nombre d'enfant(s) à faire garder : _____ Âge(s) du ou des enfant(s) : _____
Garde souhaitée : enfant(s) non scolarisé(s) élève(s)

Temps d'Accueil Parents Enfants
Au Relais Petite Enfance de Ternay (RPE)

Matinées parents enfants en chaussettes...
Gratuit, sans inscription

Un temps dédié aux familles et futurs parents :
Vous pourrez profiter de la salle d'animation du RPE, Jouer avec votre enfant et d'autres enfants, Échanger sur les thèmes qui vous préoccupent avec les autres parents, l'animatrice, professionnelle de la petite enfance et la puéricultrice de secteur (9 février et 14 juin), Découvrir, prendre votre temps, Connaître d'autres enfants, d'autres parents...

Vendredis à retenir de 9h00 à 11h00 :
2024 12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin
13 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 13 décembre
Dates avec la participation de la puéricultrice de secteur.

Infos pratiques :
Contact : Rachel PISSAVIN
Relais Petite Enfance - 2 Rue Petra - 69360 Ternay
Tél : 04 78 45 21 95 ou Courriel : relaispetiteenfance@ternay.fr

TERNAY RHÔNE
13 DÉPARTEMENT





LA CRÈCHE MUNICIPALE : MULTIACCUEIL « LES PIERROTS »

Le multi-accueil Les Pierrots propose aux parents un mode de garde collectif pour leurs enfants âgés de dix semaines à quatre ans, de façon régulière ou occasionnelle.

D'une capacité de 24 places, la crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

En 2023, 61 enfants ont été accueillis par une équipe dynamique composée de professionnelles de la petite enfance. Le principal objectif est de proposer aux tout-petits un lieu agréable, épanouissant et sécurisant.

Différentes activités d'éveil sont mises en place afin de leur permettre de développer toutes leurs capacités et de favoriser leur autonomie.

Des temps culturels ou festifs ont été organisés tout au long de l'année. Nous avons assisté au spectacle « Le Pharefelu » joué par la compagnie Belle&fou lors de la fête de l'été en collaboration avec le Relais Petite Enfance. Carnaval et Halloween nous ont permis de nous déguiser et de faire la fête.

Enfin Aline, la bibliothécaire est venue tous les mois nous raconter des histoires. De beaux moments pour aider les enfants à grandir dans la joie.

Quelques places sont encore disponibles en accueil occasionnel (heures réservées la semaine précédente : deux demi-journées par semaine en fonction des places disponibles).

Multi accueil Les Pierrots
Directrice : Corinne Paturel
1 rue Petra, 69360 Ternay

Tel : 04 72 24 88 97
Permanences téléphoniques :
Lundi, mardi et jeudi de 11h45 à 12h45,
mercredi et vendredi de 12h à 14h

Permanences d'accueil :
Sur rendez-vous uniquement

Courriel :
multiaccueil.lespierrots@ternay.fr



NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024 : MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE

Dossier suivi par Béatrice Croisile, Adjointe Petite enfance, Enfance, Affaires scolaires

En 2015, les écoles de Fléviu subissaient une chute des effectifs et des fermetures de classes étaient envisagées par l'Académie, pendant que le groupe scolaire des Pierres enregistrait une hausse significative du nombre d'élèves. Il avait donc été décidé de basculer les élèves du quartier de Crottat-Buyat sur le secteur de Fléviu.



En 2024, nous observons l'effet inverse.

Une étude a été diligentée pour affiner une estimation prévisionnelle des élèves de Maternelle et d'Elémentaire pour les années 2024 à 2028. Certaines données comme le nombre de naissances sont fiables. En revanche, nous ne pouvons faire que des hypothèses sur le nombre d'élèves qui changeront de secteur par suite de l'évolution de la carte scolaire, et ceux qui s'installeront à Ternay après la livraison des nouveaux logements tant en accession libre qu'en Logements Locatifs Aidés.

Les élus ont échangé avec les familles concernées lors d'une réunion publique le 7 février dernier.

Bien que l'élémentaire de Fléviu se voie ouvrir une 9^{ème} classe à la rentrée 2024, il convient de la délester encore d'une trentaine d'élèves pour éviter des classes surchargées à 28 ou 29 élèves/classe.



Le Conseil Municipal en séance du 13 février a dû prendre une décision et s'est prononcé en faveur du rebasculement des élèves de Crottat-Buyat sur le secteur géographique des Pierres.

Tous les élèves domiciliés dans le quartier de Crottat-Buyat sont concernés puisque dorénavant, ils dépendent du groupe scolaire des Pierres au regard de la nouvelle carte scolaire.

Toutes les familles impactées doivent impérativement effectuer la démarche de :

- soit demander la radiation et se réinscrire en Mairie pour changer d'école,
- soit faire une demande de dérogation.



RÈGLES APPLICABLES

1. La carte scolaire s'impose à tous.
2. Tous les nouveaux arrivants se conforment à la carte scolaire.
3. Une demande de dérogation devra être réalisée et sera automatiquement acceptée pour les raisons suivantes :
 - a) Chaque enfant finit sa maternelle ou son élémentaire là où il a commencé.
 - b) On ne sépare pas les fratries.
4. Si une famille veut aller dans le sens du changement de carte scolaire, un accord peut être donné, même en cours de cycle (mais pas en cours d'année scolaire).
5. Si contraintes de garde d'enfants, une demande de dérogation peut être faite par la famille.

6. Si changement d'école pour x raisons, même dans la même Commune, la famille doit demander un certificat de radiation dans l'école actuelle et réinscrire ses enfants en Mairie dans l'école de l'autre secteur.

7. Tout autre cas fera l'objet d'une demande de dérogation.



DEMANDE DE DÉROGATION

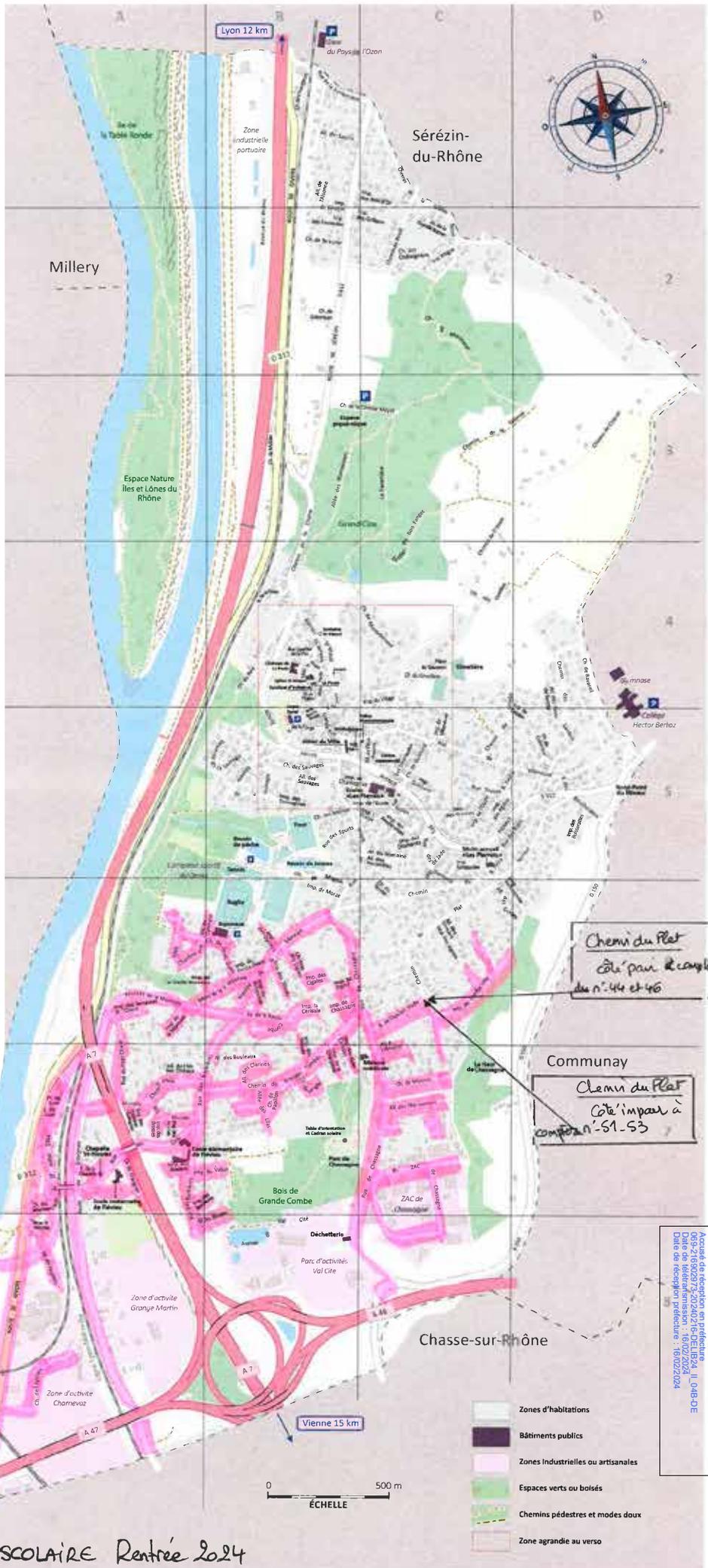
Il est nécessaire de constituer un dossier de dérogation pour chaque enfant concerné.

- La demande de dérogation doit être établie à la 1^{ère} rentrée scolaire dans l'établissement d'accueil et lorsque l'enfant passe de la Maternelle à l'Elémentaire, **même si l'enfant reste dans le même groupe scolaire** DES PIERRES ou de FLÉVIEU.
- Pour la Rentrée des classes de septembre 2024, les parents qui souhaitent déroger à la nouvelle carte scolaire, ont dû faire une demande de dérogation, avant le 02/04/2024
- **la démarche doit être faite par les Parents auprès de leur école de secteur pour lancer le processus de dérogation.**

La commission DEROGATION se réunit en avril pour décider de l'acceptation ou du refus et transmettre cette décision aux parents par courrier.

Une « Note d'informations aux parents » a été distribuée pour apporter plus de détails.

Quel changement à la rentrée prochaine !



Secteur Fleuriu Grigny
 Le reste : secteur les Renes

CARTE SCOLAIRE Rentrée 2024

Assemblée de présélection en préfecture
 08.9.218.902873.2024020301-DEL1824 II_048-DE
 Date de télétransmission : 16/02/2024
 Date de réception préfecture : 16/02/2024

L'ACCUEIL DE LOISIRS ALFA3A

Dossier suivi par Mme Quiquemelle, directrice d'Alfa3A

Le CLAS c'est quoi ?

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité.

Impulsé par la Municipalité et avec le soutien de la CAF, Alfa3a propose un temps et un lieu dans l'école où votre enfant trouvera l'appui d'un adulte (bénévole ou animateur), qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en embellissant une relation de confiance avec lui.

Le CLAS, pour quoi faire ?

**Apprendre à apprendre
Éveiller sa curiosité
Savoir s'organiser
Comment ?**

16h30- 17h : Temps d'échange et de débriefing de la journée autour d'un goûter fourni par Alfa3a.

17h -18h : Temps de devoir ou d'activités d'expression ou de jeux.

Notre satisfaction : le CLAS est une vraie réussite dès cette première année !

Les enfants et les familles y trouvent un grand intérêt et le dispositif répond à un réel besoin sur le terrain.

Par des ateliers ludiques, les enfants apprennent autrement et réinvestissent les apprentissages avec plus de facilité.

L'accueil de loisirs de Ternay est présent sur tous les temps périscolaires y compris les mercredis et vacances scolaires.

Pas moins de 95 enfants sur les mercredis/vacances et presque 200 enfants sur le périscolaire pour les 2 groupes scolaires, encadrés par une équipe d'animateurs dynamique et bienveillante.



Cette nouvelle année est rythmée par l'arrivée du nouveau logiciel d'inscription mais aussi par de nombreux changements au sein de l'équipe de direction :

> La directrice, Natacha Quiquemelle, arrivée en septembre 2023,

> Stéphanie Yilmaz, secrétaire nous rejoint à temps plein pour vous accueillir physiquement ainsi qu'au standard.

> Carine Charlet, référente CLAS jusqu'au 04/04 puis après cette date responsable des Périscolaires,

> Aurélie Vial-Jaime, référente

périscolaire jusqu'au 18/03 puis responsable des mercredis/vacances après cette date.

> Edma Tisseuil, référente périscolaire Fléviu jusqu'au 04/04/2024.

Les projets en partenariat avec les associations locales se développent et vont se mettre en place sur les différents temps.

Exemples :

> Un projet de bande dessinée avec l'association BD TERNAY sur le temps périscolaire de Fléviu.

> La journée handisport du mercredi 17 Avril organisée avec les accueils de loisirs de la CCPO.

Une autre action a été mise en place pour les élémentaires des Pierres et de Fléviu : **le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).**

Mise en Lumière de nos bénévoles : Martine, Stéphan, Sylvie, Agnès et Andrée.

Nous tenons à les remercier car ils sont présents auprès des enfants chaque jour du CLAS et font un travail de qualité. Merci à eux !

CONTACT
ternay.animation@alfa3a.org
Téléphone : 06 75 15 75 45



**Jeu des prénoms
pour faire connaissance**



Remise des écharpes aux nouveaux conseillers (18.11.23)

DE NOUVEAUX ÉLUS, UN CME ACTIF !

Dossier suivi par Natacha Molinari—Coursat, Bettina Voirin et Michel Corradi, conseillers municipaux

DE NOUVEAUX ÉLU(E)S

Au mois de novembre 2023, tous les élèves des classes élémentaires, donc du CP au CM2, des Pierres et de Fléviu ont participé aux élections organisées pour désigner huit nouveaux conseillers, élèves de CM1, soit quatre de chaque groupe scolaire de la ville. Les nouveaux élus ont remplacé leurs camarades, rentrés en sixième en septembre 2023. **Gabriel, Adan, Claire, Mélina, Noam, Dania, Paul-Antoine et Alia ont donc rejoint leurs camarades de CM2 pour une nouvelle année pleine de projets.**

Le Conseil Municipal des Enfants a pu également compter sur deux nouveaux conseillers municipaux, Bettina Voirin et Michel Corradi qui ont rejoint l'équipe d'encadrement du CME.



Deux nouveaux conseillers municipaux, ont rejoint l'équipe d'encadrement du CME

PREMIÈRES ACTIONS !

Pour sa première action, le CME a tenu un stand de lumignons lors de Ternay en Lumières le 8 décembre. Tous les enfants pouvaient décorer un lumignon gratuitement et repartir avec chez eux. Le stand a rapidement été en rupture de petits pots. Objectif pour l'an prochain : préparer encore plus de lumignons afin que chaque enfant puisse repartir avec le sien.



Le CME a été accueilli chaleureusement par le Comité d'Amitié aux Anciens le 9 décembre 2023 lors de la distribution de leurs colis de Noël. Les jeunes élus leur avaient apporté des cartes de

vœux qui ont été insérées dans des colis. Ils ont également été invités lors du tirage des rois du comité le dimanche 14 janvier afin de favoriser le lien intergénérationnel.



Parmi leurs projets de campagne électorale, nous retiendrons :

- > Une troisième édition de la fête de la nature ;
- > Des aires de jeux ;
- > Des actions en faveur de la biodiversité et la nature ;
- > Des journées sport/jeux de société ;
- > Des demandes pour le périscolaire, la cantine.

Dernier rendez-vous en date : la fête de la nature le samedi 23 mars dernier. Vous étiez nombreux à nous rejoindre place de la Mairie pour un nettoyage de la ville. Merci !



QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Dossier suivi par Fatima Hoces Fuentes

FESTIVAL BIBLIO O VERT !

Pendant les vacances d'avril le réseau des bibliothèques vous propose des ateliers dans le cadre de son festival Biblio O Vert, un printemps éco-culturel.

À Ternay vous pourrez encore assister à :

ATELIER FABRICATION DE PAPIER | AVEC L'ATELIER DES FENOMEN

En famille ou entre amis, participez aux ateliers créatifs écoresponsables qui sensibilisent aux enjeux de notre environnement et utilisent des matériaux simples, collectés dans la nature, récupérés ou détournés. Initiez-vous au savoir-faire du papier artisanal, de la pâte à papier à partir de journaux récoltés au pressage, le tout avec du papier recyclé.

Jeudi 18 avril à 14h

Gratuit sur inscription

Parents / enfants, dès 8 ans

Retrouvez tout le programme sur : <https://bibliotheques.pays-ozon.com/cms/articleview/id/802>



INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée : Mardi 16 avril, 23 avril, 30 avril et 7 mai.

La permanence avec la conseillère numérique prévue le mardi 23 avril est annulée. Merci de votre compréhension.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

sur notre site internet : bibliotheques.pays-ozon.com
et sur nos réseaux sociaux :
@ternaybiblio
sur Facebook et Instagram

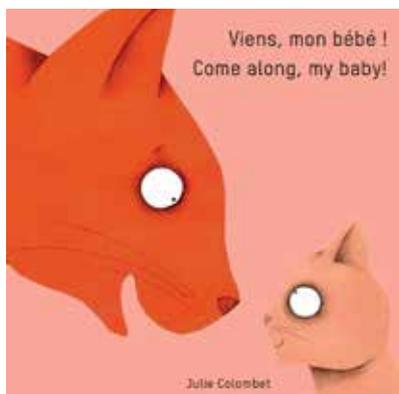
HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : 15h à 18h30
Mercredi : 10h à 12h30 / 15h à 18h30
Vendredi : 15h à 18h30
Samedi : 10h à 12h30

22 . VIVRE À TERNAY # 8

LES "PREMIÈRES PAGES" DES TOUT-PETITS

Un enfant est arrivé dans votre foyer en 2023... le Département du Rhône lui offre son premier livre.



Afin d'accompagner votre enfant dans la découverte des mots, des sons, des images, du monde, le Département du Rhône est heureux de vous offrir « Viens mon bébé », un album de Julie Colombet, auteure-illustratrice jeunesse régionale.

Cet ouvrage s'inscrit dans l'opération nationale « Premières Pages » portée par le Ministère de la Culture pour sensibiliser à la lecture et éveiller à la curiosité dès le plus jeune âge. Le Département est labellisé

« Premières Pages » pour la qualité de son engagement et de ses actions culturelles à destination des tout-petits.

Parce que l'arrivée d'un enfant est un événement heureux pour tous... **chaque membre de votre famille bénéficie d'une inscription gratuite annuelle à la bibliothèque de votre commune de résidence. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires !** Vous pourrez ainsi prolonger vos moments de partage autour des livres, accompagnés par les bibliothécaires qui vous proposeront des albums sélectionnés pour les tout-petits.

La Bibliothèque de Ternay vous propose des **séances de lecture dédiées aux tout-petits tous les derniers samedis du mois à 10h30** dans la bibliothèque. Voici les prochaines dates : samedi 27 avril, samedi 25 mai et samedi 29 juin, un « bébés lecteurs » spécial musique !



LA BIBLIOTHÈQUE PARTENAIRE DU FESTIVAL DE MUSIQUE DE TERNAY

Des événements en écho du festival auront lieu dans la bibliothèque dès le mois de juin, gratuits, ouverts à toutes et à tous, pour tous les âges et pour tous les goûts !



Le début des événements aura lieu le **samedi 08 juin à 11h dans la bibliothèque avec un concert de contrebasse** interprété par Julien Mathias - Contrebassiste, professeur au Conservatoire de Lyon. Son projet

BASSOLO nous propose de découvrir la contrebasse comme on l'entend peu souvent...

La séance des bébés lecteurs du **samedi 29 juin sera dédiée à l'éveil musical** avec une intervenante spécialisée.

L'ensemble des animations prévues en résonance du festival seront bientôt publiées dans l'agenda du site web du réseau des bibliothèques, sur nos réseaux sociaux et dans nos locaux.



2^{ème} édition

Festival de musique Ternay

Les Nocturnes du Château
Les concerts du Prieuré

Opéra
Concert Symphonique
Récital
Musique de chambre

DE RETOUR EN 2024
19 & 20 JUILLET



LE FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE REVIENT !

Après la réussite de sa première édition, l'association du Festival de Musique de Ternay est heureuse de vous proposer **une deuxième édition les 19 et 20 juillet 2024.**

Ce festival impulsé par Mehdi Lougraïda, enfant du pays, musicien et chef d'orchestre, directeur artistique du Festival, est soutenu par la mairie de Ternay qui nous met à disposition les magnifiques lieux historiques de la commune : le Château de La Porte et le Prieuré.

L'équipe du Festival et ses bénévoles seront heureux de vous retrouver à cette occasion autour d'une programmation riche et originale : 6 concerts 2 jours 4 lieux.

Pour cette année olympique, le Festival vous propose d'associer la musique à un sport cher aux Ternaysards.

> **Venez assister aux joutes musicales le samedi matin à 11h au bassin de joutes du Devès.**

> **Le cloître sera également l'écrin d'un concert pour une sieste musicale le samedi à 16h.**

> **Le Festival c'est aussi les concerts de 19h à l'Eglise Saint Mayol et 2 nocturnes dans la cour du Château avec le SOLIS Orchestra.**

Ce Festival qui met en lumière notre beau village a pour objectif de rendre accessible la musique classique à tous, grâce à des tarifs modestes.

Nous souhaitons également que les enfants de Ternay, en partenariat avec l'Accueil de Loisirs, ainsi que du public empêché du bassin lyonnais **puissent assister gratuitement à la répétition générale.**

Nous savons pouvoir compter sur le soutien de la bibliothèque de Ternay qui proposera des animations gratuites : bébés musiciens, musique pour tous sur la place de la Mairie le 6 juillet. Nos commerces de proximité et les associations de Ternay sont également impliqués afin que cette deuxième édition soit un véritable succès.

Nous vous attendons nombreux les 19 & 20 juillet pour partager ensemble des moments magiques autour de la musique.

Pour plus de renseignements sur la programmation
www.festivaldemusiquedeternay.com
Et pour nous soutenir le crowdfunding sur Hello Asso.
Pour nous joindre : ternayfestival@gmail.com

LES CLASSES EN 4, PORTENT HAUT LES VALEURS OLYMPIQUES

Dossier suivi par Jean-Philippe TISSEUIL, Président



LES CLASSES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La fête des conscrits est une grande tradition française. Elle est née des appelés au service militaire sous la troisième république : les hommes de 20 ans tirés au sort célébraient leur départ en festoyant.

Aujourd'hui, le service militaire a disparu et les femmes ont rejoint la fête.

Chaque dizaine représente une classe. En 2024 par exemple, les conscrits sont ceux des classes en 4, c'est-à-dire ceux dont l'année de naissance se termine en 4. Au-delà de ceux qu'on appelle "les 20 ans", rois de la fête, ce sont aussi les 10, les 30, 40, 50, 60 70 et aujourd'hui 80 ans et 90 ans qui se joignent au défilé

UNE DATE À NE PAS RATER : SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 !



Une Journée de festivité, un moment de rituel

Dès le début de l'après-midi les rues du village seront animées par le défilé des Classards, des Chars décorés, du bruit, accompagné par la Fanfare (22 Musiciens).

S'ensuivra un pot de l'amitié qui conviera tous les Ternaysards au Foyer Rural.

La journée se terminera par une soirée musicale avec des intermèdes Olympiques pour vous faire danser toute la nuit autour d'un dîner.

1 an de préparation, 1 jour de fête, une vie à se reconnaître.

Une telle fête se prépare, le lien se

crée alors et se renforce pendant toute l'année précédant la célébration. Il faut récolter des fonds pour la fête, construire le char du défilé humoristique, organiser le banquet.

Notre thème pour nos Classes en 4 Les Olympiades

Parce qu'il faut toujours faire de son mieux, et dans le sport comme ailleurs il faut savoir se mobiliser pour atteindre son but. Ces valeurs olympiques seront les nôtres.

Le Bureau



Chantal RIGOT, Edma TISSEUIL, Jean-Philippe TISSEUIL, Jean-Paul BEL, et Élisabeth MESONA Présidente d'Honneur (absente sur la photo).

COMMENT NOUS AIDER ?

Pour nous aider à financer cette soirée, nous organisons différentes manifestations, dont les prochaines :

Vendredi 21 juin 2024 à partir de 19h

Buvette Fête de la Musique et plein de choses...

Les Samedis tous les 15 jours Vente de brioches



C'est avec une immense joie que nous vous annonçons l'arrivée d'une nouvelle gourmandise qui va faire danser vos papilles ! Tous les 15 jours, les samedis, rejoignez-nous sur le marché pour une vente exceptionnelle de brioches délicieuses, préparées avec amour par nos artisans locaux préférés.

Nos prochaines dates, sur le marché place de la Mairie :

- > samedi 13 avril, Fête du Printemps : diots, pommes de terre
- > samedi 27 avril
- > samedi 25 mai
- > samedi 1^{er} juin
- > samedi 15 juin
- > samedi 6 juillet
- > samedi 31 août
- > samedi 7 septembre
- > samedi 14 septembre

UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Un conscrit est donc un de ceux qui participent à cette fête, volontaire, Acteur, Participatif, le lien se fait par l'âge et l'attachement au village. Tout le monde se reconnaît, se tutoie et s'entraide. C'est un liant extraordinaire, encouragé par les rencontres et les réunions festives de préparations qui s'égrènent dans l'année qui la précède. Sans engagement, venez nous rejoindre pour nous aider à passer de bons moments.

COMMENT INTÉGRER LES CLASSES EN 4 ?

En nous écrivant à :

classeen4ternay@gmail.com

Nous répondrons à toutes vos questions. Vous pouvez également nous trouver les jours du marché de Ternay place de la Mairie, le samedi matin aux dates ci-dessus.

A très bientôt,



SÉCURITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dossier suivi par la Police pluricommunale

LA VIDÉO-PROTECTION

Entre 2016 et 2023, 34 caméras ont été installées ; 19 nouvelles caméras seront installées en 2024.

Pour moderniser le système actuel, les premières caméras installées en 2016, vétustes et amorties, seront remplacées en 2024. Un plan pluriannuel d'investissement sera mis en place pour le remplacement au fur et à mesure des caméras les plus anciennes afin de conserver un

système performant, avec un matériel en très bon état de fonctionnement.

A l'issue des travaux d'installation et de modernisation, le système de vidéo-protection sera doté de 45 caméras, reliées au serveur de la mairie par la fibre. Elles filmeront notamment l'ensemble des entrées principales de la ville et presque l'ensemble des bâtiments communaux.

Information importante : L'exploitation des images ne peut être effectuée que dans le cadre d'une enquête judiciaire, uniquement sur réquisition de la gendarmerie ou de la police nationale. Cependant les policiers municipaux peuvent verbaliser un auteur d'infraction en visionnant en temps réel.

RAPPEL DE VIGILANCE

DÉJECTIONS CANINES

Le ramassage des déjections sur la voie publique est obligatoire ; le non-respect de cette obligation est puni d'une amende forfaitaire de 135€.

Les chiens ne doivent pas pouvoir sortir seuls de la propriété ; tout incident sur un tiers mettrait en cause leur propriétaire.



CHATS ERRANTS

Le saviez-vous ? Il est interdit de nourrir les animaux errants parce que cela encourage leur prolifération et aussi l'apparition de maladies ; le non-respect du règlement sanitaire départemental entraîne une amende de 450€.

ÉLAGUER À L'APPROCHE DU PRINTEMPS

L'élagage des haies est obligatoire, rien ne doit dépasser sur la voie publique, c'est-à-dire que les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété ; le non-respect de cette obligation implique des travaux exécutés d'office par la municipalité aux frais du propriétaire après mise en demeure.

En revanche, les problématiques de haies et d'arbres entre particuliers n'incombent pas à la Commune mais relèvent de la juridiction civile (médiation, commissaire de justice et tribunal civil).

LES TERRAINS DE SPORT SONT RÉSERVÉS AUX SPORTS ADÉQUATS !

Pas de motos ni de vélos sur la piste d'athlétisme du Devès ! Pas de chiens sur les terrains de foot et de rugby !

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ATTENTION DANGER !

Pour rappel : l'âge minimum est de 14 ans, une seule personne sur la trottinette, respect des règles du code de la route, assurance spécifique obligatoire, vitesse limitée à 25 km/h. Amende de 135 € en cas d'infraction.





INFOS PRATIQUES

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions ont eu lieu en Mairie du 15 février au 02 avril et sont possibles tout au long de l'année pour les nouveaux arrivants. Les enfants nés en 2021 sont concernés. Toutes les démarches et fichiers téléchargeables ainsi que la Note d'Information aux parents sont sur le site de la Mairie en suivant ce lien <https://www.ternay.fr/ma-ville-au-quotidien/enfance-et-scolarite/ecoles-college-et-lycees> ou à retirer à l'Accueil de la Mairie.



RÉSERVATION DE SALLES

Le calendrier de la saison en cours est sur www.ternay.fr/vie associative. Le fichier de préparation du calendrier et de réservation des salles pour la saison 2024-2025 est à retourner à salles@ternay.fr. Pour connaître la disponibilité des salles, aller sur le logiciel 3D Ouest où les zones grisées signifient que les salles sont déjà retenues. Comment y aller ? www.ternay.fr puis dans les médaillons EN 1 CLIC cliquer sur Location de salles.

PANNEAUX LUMINEUX

Accès aux informations diffusées sur les panneaux lumineux : Difficile à lire lors d'un passage en voiture dites-vous ? Vous pouvez installer gratuitement sur votre téléphone portable l'application City All / Ternay, pour accéder -presque en temps réel - à ces informations.



DÉMARCHES D'URBANISME

Avant d'agrandir sa maison, de ravalier la façade, de construire une piscine, de bâtir un mur de clôture ou d'entamer des rénovations, il faut vérifier si ces travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme.

Pour tout renseignement

Le service Urbanisme tient une permanence téléphonique le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Il est également possible d'adresser directement un mail à urbanisme@ternay.fr (délai de réponse maximum une semaine).

Plan Local d'Urbanisme

Accessible en ligne sur : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr en tapant « Ternay 69360 » dans le moteur de recherche.

Cadastre

Pour trouver la référence d'une parcelle : www.cadastre.gouv.fr

Permis de Construire

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt des Permis de Construire a été dématérialisé. Il est maintenant possible de le faire directement en ligne sur le Portail Usager Urbanisme (sirap) :

sve.sirap.fr/#/069297/connexion

En cas de dossier complet, le permis est tacitement accordé si aucune décision n'est notifiée au demandeur à l'issue du délai d'instruction. Validité 3 ans (si demande de prorogation : + 1an).

Autres informations

Plus d'informations disponibles sur le site de la Mairie www.ternay.fr dans la rubrique Urbanisme.

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Bonnes nouvelles !

> Retour du **producteur de fromages** de chèvre un samedi sur deux ;

> Retour de la **poissonnière**, qui peut aussi continuer à prendre vos commandes par sms au 06 50 16 76 37

> Et nouveauté : présence des Classes en 4 pour leur **vente de brioches** !

Faites-vous connaître en Mairie si vous souhaitez rejoindre le marché forain du samedi matin.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FÊTE DU PRINTEMPS

Décidée lors de la réunion du Comité d'Animation des Associations Ternaysardes (CAAT) du 28 février, elle est fixée au samedi 13 avril, en accompagnement du marché le matin, avec prolongation l'après-midi jusqu'à 14h.

COMITÉ D'AMITIÉ AUX ANCIENS DE TERNAY

Afin d'assurer la pérennité de notre association, les bénévoles du comité ont fait le choix difficile, voté en Assemblée Générale, de la création d'une adhésion annuelle afin de participer aux manifestations organisées.

À compter du 6 septembre 2024, et tout au long de l'année, cette cotisation de 10€ par personne vous permettra de participer aux différentes activités que nous proposons toute l'année :

- > Rencontres hebdomadaires ;
- > Voyages et séjours ;

> Repas des anciens OU colis de Noël (à partir de 72 ans) ;

> Tirage de la reine et du roi de l'année (à partir de 70 ans) ;

> Toute autre activité ponctuelle du Comité d'amitié aux anciens.

Cette cotisation sera due dès la 1^{ère} participation à l'une des activités citées ci-dessus.

Toute personne non adhérente à notre association, ne pourra pas participer aux activités, ni prétendre au colis de Noël ou aux repas de printemps.

comite.anciens.ternay@orange.fr



ATHLÉTISME : APPEL À BÉNÉVOLES

Notre club local d'athlétisme ESL TERNAY va organiser le 17/11/2024 la 1^{ère} édition des Foulées ternaysardes, courses nature au Grand Clos.

Nous aurons 2 parcours de 9 et 20 kms et des courses enfants sur le stade du Devès.

Nous aurons besoin de bénévoles pour cet événement aussi merci de nous adresser votre proposition par mail afin de nous rencontrer avant :

verocalaudi@gmail.com

Si vous avez envie de participer à cette matinée conviviale et sportive alors n'hésitez pas !

PROCHAIN SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS DU 13 AU 21 AVRIL



ANIMATIONS AUX + 60 ANS

Propositions de l' AISPA à toute personne de plus de 60 ans :

L' AISPA organise - gratuitement - des actions de loisirs et de prévention à Saint Symphorien d' Ozon : Ateliers mémoire, gym douce, yoga du rire, sophrologie, ateliers numériques,...

Infos sur www.ternay.fr

INFORMATION SANTÉ

Vous avez des difficultés à joindre un médecin ? (hors Maison Médicale de Ternay)

>> **Permanence médicale Sud-Rhône** 58 rue Jacques Prévert à Givors 04 28 38 38 83
Centre de consultations non programmées, ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 23h, avec prise de rendez-vous via la plateforme Doctolib.

>> **Maison Médicale de Garde de Vénissieux**

17 place de la Paix à Vénissieux 04 72 33 00 33

En semaine : 20h-23h59 ; Samedi : 12h-23h59 ; Dimanche : 10h-23h59

Obligatoirement composer le 15 au préalable pour être orienté vers la prise en charge la plus adaptée à l'état de santé.



Coup de pouce à 2 Ternaysardes



Michèle Giraud
Téléphone : 06 60 74 84 84
Internet : www.michelegiraud.com
Mail : contact@michelegiraud.com

Interview de Michèle Giraud, naturopathe

Bonjour Michèle, nous aimerions mieux vous connaître. Présentez-vous !

Ternaysarde depuis bientôt 20 ans, maman d'un fils de 22 ans, je suis naturopathe, et j'ai complété ma formation par une spécialisation en naturopathie pour la femme, pour gagner en expertise et être capable d'accompagner les femmes tout au long de leur vie.

Pourquoi avoir démarré cette activité ?

Comme beaucoup, j'ai découvert la naturopathie à l'occasion d'un problème de santé. J'ai immédiatement été séduite par ses principes : agir sur la cause des troubles plutôt que les symptômes, fournir une réponse individualisée, considérer la personne dans son ensemble (corps, mental, émotions). Plus j'apprenais et plus je souhaitais transmettre, aider mes semblables à faire le tri dans la masse d'informations contradictoires qui nous envahissent.

Qu'est-ce qui vous anime dans votre projet ?

Les rencontres tout d'abord. Écouter, Combiner mes méthodes pour proposer « la » réponse individuelle à la demande de ma cliente ou de mon client, et les voir évoluer : écouter les signaux de leur corps, faire des choix éclairés et devenir acteurs de leur santé. Le contact : j'ai toujours aimé masser. En me professionnalisant, je me suis dotée de techniques que j'ai beaucoup de plaisir à utiliser au quotidien.

Un dernier mot à adresser aux Ternaysards ?

J'aurai plaisir à vous recevoir à mon cabinet à Ternay, ou lors d'ateliers pratiques que j'organise chaque mois : alimentation, gestion du stress, sommeil, huiles essentielles, immunité, cycle menstruel...



Adeline Auberthier
Téléphone : 06 79 70 03 07
Internet : iridescence-coaching.fr
Mail : adeline.auberthier@iridescence-coaching.fr



Interview de Adeline Auberthier conseillère en image

Bonjour Adeline, nous aimerions mieux vous connaître. Présentez-vous !

Je vis à Ternay depuis 2010. J'ai deux filles. Mon parcours professionnel d'enseignante m'a conduite à rencontrer de nombreux jeunes et à les aider à grandir en valorisant leur potentiel. Ma vocation pour l'accompagnement et mon goût pour le langage des vêtements, des formes et des couleurs m'ont acheminée à me former au coaching professionnel et au conseil en image.

Pourquoi avoir démarré cette activité ?

J'ai fondé Iridescence Coaching pour répondre aux besoins d'hommes et de femmes en associant des conseils personnalisés avec les atouts du coaching dans un climat d'écoute et de bienveillance. Il s'agit de prestations sur-mesure autour d'un objectif co-construit avec le coaché grâce aux techniques de colorimétrie, morpho-visagisme, maquillage, tri de dressing...

Qu'est-ce qui vous anime dans votre projet ?

Le conseil en image, loin d'un simple relooking offre la possibilité d'apprendre à gérer son image et ses effets intrinsèques et extrinsèques. Ce qui m'anime est le désir d'aider une personne à déployer ses atouts, l'amener à apprécier son image afin de gagner en mieux-être, en confiance et s'affirmer davantage.

Un dernier mot à adresser aux Ternaysards ?

C'est donc avec grand plaisir que je vous attends pour un premier échange !

UN COUP DE POUCE POUR QUI D'AUTRE ?

Vous êtes Ternaysard et vous vous lancez dans une nouvelle activité ?

Vous souhaitez vous faire connaître et être le prochain à participer à l'interview **COUP DE POUCE** ?

Contactez-nous via l'adresse mail suivante : com@ternay.fr

Ça bouge à Ternay !

AVRIL

- 12** **Vendredi 12 au Dimanche 14**
THÉÂTRE
Comédie du Château
Foyer Rural
- 13** **Samedi 13**
FÊTE DU PRINTEMPS
CAAT
Place de la Mairie
- 13** **Samedi 13 & Dimanche 14 (16h)**
CIRQUE VERONE
Stade du Devès
- 13** **Du Samedi 13 au Dimanche 21**
SALON DE PRINTEMPS
Peintres et Sculpteurs
Ternaysards
Château de La Porte

MAI

- 5** **Dimanche 5**
TOURNOI DE PÉTANQUE
Sou des écoles de Fléviu
Terrain de pétanque
- 8** **Mercredi 8 à 10h00**
COMMÉMORATION
DU 8 MAI 1945
Place du Souvenir (Cimetière)
- 9** **Judi 9**
SAFARI TRUITES
Sauveteurs
Bassin de Joutes

JUIN

- 1** **Samedi 1 & Dimanche 2**
CHALLENGE
GUICHARD FOREST
Bassin de Joutes
- 2** **Dimanche 2**
VIDE GRENIER
Sou des écoles des Pierres
Stade du Devès

7

Vendredi 7 au Dimanche 9
GALA DE THÉÂTRE
CCCP
Foyer Rural

15

Samedi 15 & Dimanche 16
TOURNOI DE BASKET
BCCT
Salle Omnisports du Devès

21

Vendredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
CCCP
Parc du château de La Porte

28

Vendredi 28
KERMESSE
Sou des écoles de Fléviu
École élémentaire de Fléviu

29

Samedi 29
KERMESSE
Sou des écoles des Pierres
École des Pierres

29

Samedi 29
NOCES DE PORCELAINE
RCPO

JUILLET

13 **Samedi 13**
BAL / FEU D'ARTIFICE
Sapeurs pompiers
Parc du château de La Porte

19

Vendredi 19 & samedi 20
FESTIVAL DE MUSIQUE
CLASSIQUE
Château de La Porte et Prieuré

27

Samedi 27
COMMÉMORATION
DES 80 ANS
DES BOMBARDEMENTS
DU 27 JUILLET 1944
Place du Suel à Fléviu

SEPTEMBRE

- 6** **Vendredi 6 (17h00-20h00)**
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle Omnisports du Devès
- 21** **Samedi 21**
DÉFILÉ ET REPAS DANSANT
Classes en 4
Foyer Rural
- 21** **Samedi 21 et Dimanche 22**
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Centre historique
- 22** **Dimanche 22**
FESTIVAL DE LA BD
BD Ternay
Salle Omnisports du Devès





NUMÉROS UTILES

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE

Lundi Mercredi Jeudi
9h-12h 13h45-17h
Mardi 13h45-17h
Vendredi 09h-12h
Samedi : permanences

04 72 49 81 81

www.ternay.fr/contact
Facebook & Instagram
[ternaynotreville](https://www.facebook.com/ternaynotreville)

URBANISME

Sur RDV, par téléphone
04 72 49 81 81

BIBLIOTHÈQUE

Mardi Vendredi 15h-18h30
Mercredi 10h-12h30 15h-18h30
Samedi 10h-12h30
04 72 49 75 53

RELAIS PETITE ENFANCE

04 78 45 21 95
relaispetiteenfance@ternay.fr

MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

04 72 24 88 97
multiaccueil.lespierrrots@ternay.fr

RECHERCHE MODE DE GARDE

guichetunique@ternay.fr

CCAS

ccas@ternay.fr

SITOM

*Syndicat Intercommunal des
Ordures Ménagères Sud-Rhône*
04 72 31 90 88
www.sitom-sud-rhone.com

DÉCHETTERIE

Horaires été-hiver sur www.ternay.fr

C.C.P.O.

Communauté de Communes
04 78 02 93 68
www.pays-ozon.com

PERMANENCE HABITAT CCPO

04 78 02 93 68

C.A.U.E.

*Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et d'Environnement*
04 72 07 44 55

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur RDV, St Symphorien d'Ozon
04 78 02 36 36

LA POSTE RELAIS AU PANIER SYMPA

Lundi au Samedi 7h30-19h30

M.D.R.

et Maison France Services
*Maison du Département du Rhône
St Symphorien d'Ozon*
04 78 02 34 90

EMPLOI

FRANCE TRAVAIL : 39 49

MISSION LOCALE

Lundi au Vend. 9h-12h 14h- 17h
04 78 02 50 03

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GIVORS

04 72 49 52 60

SANTÉ

MAISON MÉDICALE

47 rue de Chassagne
Secrétariat ouvert de
8h-12h00 et 14h-17h
Fermé le samedi
04 72 49 80 50

MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr G. Bachaud
Dr N. Chardon
Dr F. Cherual
Dr G. Fumey-Humbert
Dr J. Leguevaques
Dr D. Neveux
Dr E. Peinnequin

OPHTALMOLOGIE

Dr C. Furla

DENTISTE

Dr N. Dussauchoy **04 72 24 64 14**

ORTHOPHONISTE

Mme C. Monnier

SAGE-FEMME

Mme Clémence Legendre Cabret
07 62 93 72 79

GRANDE PHARMACIE

38 rue de Chassagne
04 72 24 77 00

INFIRMIERS À DOMICILE

Muriel Dessalces, Frédéric James,
Sylvie Muraro, Émilie Treboz :
04 72 49 70 13 / 06 78 92 43 62

OSTÉOPATHES

Amélie Eloy-China **06 89 85 80 44**
51 rue de Chassagne

Ingrid Lucas **06 27 58 40 26**
24 bis rue de Chassagne

Xavier Mathian **04 72 24 85 19**
3 allée du Vieux Porche

DIÉTÉTICIENNE

Flore Cérent **06 37 29 36 52**
3 allée du Vieux Porche

THÉRAPEUTE ÉNERGÉTICIEN

Richard Busiakiewicz-Thomas
07 83 77 53 66
déplacement à domicile

RÉFLEXOLOGUE

Dominique Furst **06 84 27 34 10**
2 rue de l'ancien stade

NATUROPATHES

Muriel Clair **06 67 95 57 38**
3 allée du Vieux Porche

Marie Delforge **06 56 76 91 94**
10 place de l'Église

Michèle Giraud **06 60 74 84 84**
40 rue de Villeneuve

SOPHROLOGUES

Nadine Lavolaine **06 62 18 36 43**
déplacement à domicile

Isabelle Martin **09 75 99 84 98**
9 avenue Haute Combe

URGENCES ET SECOURS

15 SAMU <i>Détresse vitale</i>	18 POMPIERS <i>Péril ou accident</i>	04 78 83 51 51 SOS MÉDECINS <i>Détresse vitale</i>	DOCTEUR 04 28 38 38 83 <i>Permanence médicale Sud-Rhône</i>	17 POLICE SECOURS <i>Infraction ou agression</i>	VIOLENCES Conjugales 3919 Enfants 119
114 URGENCE <i>Par SMS</i>	112 URGENCE <i>Partout en Europe</i>	32 37 PHARMACIE DE GARDE <i>Appel payant</i>	04 72 49 81 86 POLICE MUNICIPALE	04 78 02 71 20 GENDARMERIE ST SYMPHORIEN D'OZON	115 URGENCES SOCIALES
URGENCE GAZ 0 800 47 33 33			SIDA INFO SERVICE 0800 840 800		
ENEDIS 09 72 67 50 69			CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11		

Boulangerie - Pâtisserie - Chocolatier - Glacier



Lanna

Place de l'église
04 72 24 82 56



Centre commercial
Hameau des Pierres
04 72 24 81 57



Tout Pour la Clôture et la Métallerie

Portails métalliques, tout type de clôtures,
motorisations de portails, bardages,
réalisations de structures...

Tél : **04 72 79 78 65** / Mail : tpcm@tpcm.fr
Jérôme THIERY, 6 rue J. Rostand - 69740 GENAS



Laure et son équipe vous accueillent à la Grande Pharmacie de Ternay 38 rue de Chassagne

Venez découvrir votre nouvel espace santé.
Dans un cadre empreint de nature vous serez accueillis et conseillés avec soins.



Horaires
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-19h30
Samedi : 8h30-12h30



pharmacieternay.fr
04 72 24 77 00

Pharmacie de garde sur
resogarde ou 3237(0.34€/min)



HYGIÈNE ANTIPARASITAIRE

Dératisation
Désinsectisation
Désinfection

35, av. Général de Gaulle - 69300 Caluire
Tél. 04 78 08 28 82 - Fax 04 78 08 30 70 www.acedra.fr

AD Seniors
accompagnement & autonomie



AD Séniors LYON SUD
04 72 24 04 03
06 73 31 03 68
oullins@adseniors.com



www.adseniors.com

ÉLECTRICITÉ SERVICE
SARL SALVATORE TABONE DEPUIS 1993

Électricité, automatisme de l'habitat,
alarme, portail, chauffage électrique,
pompe à chaleur, plomberie, solaire,
géothermie, climatisation, ventilation

37 avenue de la ZAC de Chassagne
69360 Ternay - electriciteservice.com



www.facebook.com/electriciteserviceTS



04 72 24 70 64



ÉLECTRICITÉ SERVICE
CHAUFFAGE, CLIMATISATION



+450 BIENS VENDUS

ENSEMBLE, RÉALISONS VOTRE PROJET

Depuis 2014, nous nous occupons des projets immobiliers des habitants de **l'Ozon**, notre vallée de cœur et de résidence. Notre engagement ? Vous proposer un **accompagnement personnalisé** pour répondre au mieux à vos besoins. Débutez dès aujourd'hui votre projet avec une estimation gratuite de votre bien et bénéficiez de **conseils** de la part d'un professionnel de votre secteur.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS !

BRUNO SILVA
07 82 68 57 50
bsilva@efficity.com

DÉBORA SILVA
07 69 10 37 33
dsilva@efficity.com